

République Française
Département : ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE
Arrondissement : Forcalquier
VENTEROL - COMMUNE

Séance du lundi 13 avril 2026

Délibération N° DE_2026_022

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
10	9	9
Date de la convocation : 31/03/2026		
Pour	Contre	Abstention
9	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Le treize avril deux mille vingt-six, à 20 heures 00, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (à la mairie), sous la présidence de Guy ALBRAND.

Présents : Guy ALBRAND, Michel PHILIP, Emmanuel GHIOTTI, Régine DE LUCA, Nathalie UBAUD, Martine DA SILVA, Simone AUDOLI-TISON, Yannick TAIX, Elodie FIORELLA

Représentés : Bernard RENOY représenté par Régine DE LUCA

Absents et Excusés :

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, Simone AUDOLI-TISON est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

Objet : Délibération 3 en 1 du compte unique financier - SERVICE EAU DE VENTEROL 2025
--

- Vu le code général des collectivités territoriales (CGCT);
- Vu la délibération n°MI_2021_5_2 du 15 juillet 2021 portant sur l'expérimentation du Compte Financier Unique (CFU) en lien avec la Direction Départementale des Finances Publiques (DDFIP);
- Vu le rapport de présentation du Compte Financier Unique pour l'année 2025;
- Vu le Compte Financier Unique 2025;
- Considérant que le CFU se substitue au compte administratif et au compte de gestion, par dérogation aux dispositions législatives et réglementaires régissant ces documents;
- Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétique et des taux des contributions et produits afférents;
- Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable.
- Considérant les éléments suivants :

	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Total	Total
	Int	Fonctionnement	Investissement	Investissement	Dépenses	Recettes
Date de transmission de l'acte: 16/04/2026						
Date de réception de l'AR: 16/04/2026						
004-210402343-DE_2026_022-DE						
A G E D I						

DE_2026_022

Résultats reportés	0,00	6 315,68	0,00	24 496,66	0,00	30 812,34
Opérations exercice	49 474,11	54 476,09	24 759,73	26 164,00	74 233,84	80 640,09
TOTAUX	49 474,11	60 791,77	24 759,73	50 660,66	74 233,84	111 452,43
Résultat de clôture		11 317,66		25 900,93		37 218,59
Restes à réaliser					0,00	0,00
Besoin / excédent de financement total						37 218,59
Pour mémoire : Virement à la section d'investissement						28 400,00

Le Maire se retire et ne prend pas part au vote.

Le conseil municipal réuni et présidé par vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus, donne pouvoir à pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération et décide d'affecter comme suit l'excédent de fonctionnement :

Compte 1068 (recette d'investissement)	0,00
Compte 002 (excédent de fonctionnement reporté)	11 317,66
Compte 001 (déficit d'investissement reporté)	25 900,93

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

Guy ALBRAND
Président de séance



Simone AUDOLI-TISON
Secrétaire de séance

Date de transmission de l'acte: 16/04/2026
Date de reception de l'AR: 16/04/2026
004-210402343-DE_2026_022-DE
A G E D I

DE_2026_022